

Ce document est une version facilement imprimable du miniguide « La nouvelle orthographe, parlons-en ! », disponible sur le site <u>www.orthographe-recommandee.info</u>. Ce document est librement reproductible.

Au cours des siècles, la langue française a largement évolué, et son orthographe a fait l'objet de plusieurs réformes. Aujourd'hui, **l'orthographe du français connait une nouvelle évolution**. Ce document vous présente de façon synthétique les **rectifications orthographiques (« nouvelle orthographe »)** proposées par les instances francophones compétentes, parmi lesquelles l'Académie française. L'emploi de la « nouvelle orthographe » n'est pas imposé, mais il est recommandé. Plus d'informations sont disponibles sur <u>www.orthographe-recommandee.info</u>. Des informations destinées spécifiquement aux enseignants se trouvent sur la page <u>www.orthographe-recommandee.info/enseignement</u>.

_ __



Les numéraux composés sont systématiquement reliés par des traits d'union.

Ancienne orthographe	Nouvelle orthographe
vingt et un	vingt-et-un
deux cents	deux-cents
un million cent	un-million-cent
trente et unième	trente-et-unième

- ▶ **Observation.** On distingue désormais *soixante et un tiers* (60 + 1/3) de *soixante-et-un tiers* (61/3).
- Cette nouvelle règle supprime de nombreuses difficultés et évite des pratiques jusque-là largement aléatoires.

Dans les noms composés (avec trait d'union) du type *pèse-lettre* (verbe + nom) ou *sans-abri* (préposition + nom), le second élément prend la marque du pluriel seulement et toujours lorsque le mot est au pluriel.

Ancienne orthographe	Nouvelle orthographe
un compte-gouttes,	un compte-goutte,
des compte-gouttes	des compte-gouttes
un après-midi,	un après-midi,
des après-midi	des après-midis

- ▶ **Observations.** Restent invariables les mots comme *prie-Dieu* (à cause de la majuscule) ou *trompe-la-mort* (à cause de l'article). On écrit *des garde-pêches* qu'il s'agisse d'hommes ou de choses.
- ▶ Cette régularisation du pluriel aboutit à une règle simple et unique et supprime des incohérences (pourquoi, en ancienne orthographe, un cure-dent mais un cure-ongles?).
- On emploie l'accent grave (plutôt que l'accent aigu) dans un certain nombre de mots (pour régulariser leur orthographe), au futur et au conditionnel des verbes qui se conjuguent sur le modèle de *céder*, et dans les formes du type *puissè-je*.

Ancienne orthographe	Nouvelle orthographe
événement	évènement
réglementaire	règlementaire
je céderai	je cèderai
ils régleraient	ils règleraient

- **Observation.** Devant une syllabe muette, on écrit donc toujours è, sauf dans les préfixes dé- et pré-, les é- initiaux ainsi que médecin et médecine.
- La règle de base est généralisée : *évènement* ressemble désormais à *avènement* ; règlementaire s'écrit comme règlement.
- L'accent circonflexe disparait sur *i* et *u*.

 On le maintient néanmoins dans les terminaisons verbales du passé simple, du subjonctif, et dans cinq cas d'ambigüité.

Ancienne orthographe	Nouvelle orthographe
coût	cout
entraîner, nous entraînons	entrainer, nous entrainons
paraître, il paraît	paraitre, il parait

- **Observation.** Les mots où le circonflexe est conservé parce qu'il apporte une distinction de sens utile sont : les adjectifs masculins singuliers dû, mûr et sûr, jeûne(s) et les formes de *croitre* qui, sans accent, se confondraient avec celles de croire (je croîs, tu croîs, etc.).
- Sur *i* et *u*, l'accent circonflexe ne joue aucun rôle phonétique ; il est l'une des principales causes d'erreurs et son emploi, aléatoire, ne peut être justifié par l'étymologie.

Les verbes en -eler ou -eter se conjuguent sur le modèle de peler ou de acheter. Les dérivés en -ment suivent les verbes correspondants. Font exception à cette règle appeler, jeter et leurs composés (y compris interpeler).

Ancienne orthographe	Nouvelle orthographe
j'amoncelle	j'amoncèle
amoncellement	amoncèlement
tu époussetteras	tu époussèteras

- Avec cette nouvelle règle, il n'y a plus lieu de mémoriser de longues listes de verbes, dont la conjugaison variait parfois même d'un dictionnaire à l'autre.
- Les mots empruntés forment leur pluriel de la même manière que les mots français et sont accentués conformément aux règles qui s'appliquent aux mots français.

Ancienne orthographe	Nouvelle orthographe
des matches	des matchs
des misses	des miss
revolver	révolver

- ▶ Le pluriel régulier, déjà familier à la plupart des francophones, renforce l'intégration des mots empruntés ; l'ajout d'accent permet d'éviter des prononciations hésitantes.
- La soudure s'impose dans un certain nombre de mots, en particulier :
 - dans les mots composés de contr(e)- et entr(e)-;
 - dans les mots composés de extra-, infra-, intra-, ultra-;
 - dans les mots composés avec des éléments « savants » (hydro-, socio-, etc.);
 - dans les onomatopées et dans les mots d'origine étrangère.

Ancienne orthographe	Nouvelle orthographe
contre-appel, entre-temps	contrappel, entretemps
extra-terrestre	extraterrestre
tic-tac, week-end	tictac, weekend
porte-monnaie	portemonnaie

- La soudure est étendue ; au-delà des cas cités dans cette règle, les auteurs de dictionnaires sont invités à privilégier la graphie soudée.
- Les mots anciennement en *-olle* et les verbes anciennement en *-otter* s'écrivent avec une consonne simple. Les dérivés du verbe ont aussi une consonne simple. Font exception à cette règle *colle*, *folle*, *molle* et les mots de la même famille qu'un nom en *-otte* (comme *botter*, de *botte*).

Ancienne orthographe	Nouvelle orthographe
corolle	corole
frisotter, frisottis	frisoter, frisotis

Là encore, il s'agit de supprimer des incohérences : corole s'écrit désormais comme bestiole ; mangeoter suit neigeoter.



Le tréma est déplacé sur la lettre u prononcée dans les suites -güe- et -güi-, et est ajouté dans quelques mots.

Ancienne orthographe	Nouvelle orthographe
aiguë, ambiguë	aigüe, ambigüe
ambiguïté	ambigüité
arguer	argüer

- Observation. Les mots dans lesquels est ajouté un tréma sont : argüer (j'argüe, nous argüons, etc.), gageüre, mangeüre, rongeüre, vergeüre.
- Le déplacement du tréma évite des difficultés de lecture ; son ajout empêche des prononciations jugées fautives.

M

Comme celui de faire, le participe passé de laisser suivi d'un infinitif est invariable.

je les ai laissés partir	je les ai laissé partir
Quelques anomalies sont supprim	nées.
 absout, absoute (participe passé) 	 innommé, innommée
 appâts (nom masculin pluriel) 	 interpeler (j'interpelle, nous interpelons
 assoir, messoir, rassoir, sursoir 	etc.)
• bizut	 levreau
• bonhommie	 lunetier
 boursoufflement, boursouffler, 	 nénufar
boursoufflure	 ognon, ognonade, ognonière

Ancienne orthographe

elle s'est laissée maigrir

- cahutte
- charriot, charriotage, charrioter
- chaussetrappe
- combattif, combattive, combattivité
- cuisseau (dans tous les cas)
- déciller
- dentelier
- dissout, dissoute (participe passé)
- douçâtre
- embattre
- exéma, exémateux, exémateuse
- auilde
- imbécilité

Nouvelle orthographe

elle s'est laissé maigrir

- pagaille
- persifflage, persiffler, persiffleur, persiffleuse
- ponch (dans le sens de « boisson »)
- prudhommal, prudhommale, prudhommie
- prunelier
- relai
- saccarine (et ses nombreux dérivés)
- sconse
- sorgo
- sottie
- tocade, tocante, tocard, tocarde
- ventail

On munit d'accent quelques mots où il avait été omis, ou dont la prononciation a changé : asséner, papèterie, québécois, etc.

On écrit en -iller les mots anciennement en -illier où le i qui suit la consonne ne s'entend pas, à l'exception des noms d'arbres (comme groseillier) : joailler, serpillère, etc.

Enfin, en cas de concurrence dans l'usage, on privilégie la forme la plus francisée (leadeur plutôt que leader), la graphie sans circonflexe (allo plutôt que allô), le pluriel régulier, etc. Cette recommandation concerne surtout les auteurs de dictionnaires et est particulièrement valable pour la création de mots.